Cyclisme de compétition, route, piste, VTT, école de vélo

REGLEMENT DE LA RANDONNÉE V.T.T. ET PÉDESTRE

ARTICLE 1 :

- Cette randonnée est organisée sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme et est ouverte à tous

ARTICLE 2 :

- Le montant de l'engagement est de 1 € jusqu'à 10 ans, 3 € de 11 à 16 ans et de 5 € pour les plus de 16 ans
- Un ravitaillement est fourni sur chacun des circuits
- Cette randonnée n'est pas une compétition, de fait il ne sera tenu aucun compte du temps mis à effectuer le circuit
- La participation des mineurs est sous l'entière responsabilité des parents
- **Le port du casque est obligatoire pour tout participant**
- Prévoir du matériel individuel de réparation

ARTICLE 3:

- Chaque participant est tenu d'avoir une assurance individuelle le couvrant pour les risques encourus
- La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas d'accident ou de défaillance physique

ARTICLE 4 :

- Les groupes qui pourraient se former ne doivent pas dépasser 10 cyclistes et respecter un écart minimum entre eux
- Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux participants de quitter les chemins balisés par les organisateurs
- En cas de mauvaises conditions météorologiques (pluie, brouillard …) ou pour tout autre raison majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier les circuits ou d'annuler la randonnée même au dernier moment
- Les randonnées se déroulant sur des routes et des chemins ouverts à la circulation, les participants doivent respecter le code de la route

ARTICLE 5 :

- Chaque participant doit respecter les lieux traversés, la nature, les gens et tous les usagers des chemins
- Conformément à l'article 12.04.003 du Titre 4 VTT : jet de déchets sur les parcours (hors de la zone de ravitaillement) : une amende de 32 € sera appliquée.

ARTICLE 6 :

- Le présent règlement est considéré comme lu et accepté dès l'inscription
- L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement

NOS TÉLÉPHONES :

Olivier : 06.95.55.61.44 / Julien : 06.11.66.15.89 / Michel : 06.75.18.44.46

Numéros d'urgence : 112 – 15 - 18